

Initiatives ministérielles

à penser qu'il faut aller de l'avant et mettre en oeuvre ce projet dont nous avons réellement besoin. Nous en avons besoin maintenant pour relancer l'économie, mais nous en avons aussi besoin à long terme pour pouvoir bénéficier d'un accès stable et permanent au reste du Canada.

À mon avis, les études nécessaires ont été réalisées, mais certains prétendront sans doute qu'on peut en faire d'autres. Comme je l'ai dit ce matin, il arrive un moment où il faut prendre une décision; nous avons pris une décision qui satisfait à toutes les exigences des tribunaux, des écologistes, des gens qui vivent des pêches et des employés des traversiers qui devront changer d'emploi ou prendre leur retraite, selon le cas. Toutes ces questions ont été réglées ou sont sur le point de l'être. À mon avis, le temps des beaux discours est révolu et il nous faut mettre en oeuvre le projet.

M. Peter L. McCreath (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, tous les députés seront heureux d'apprendre que j'ai des difficultés à parler aujourd'hui et que, par conséquent, mon discours sera bref.

En tant qu'originaire des Maritimes, je voudrais faire brièvement quelques observations sur ce projet d'une extrême importance. Il est important non seulement pour les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard, mais aussi pour les habitants du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

• (1510)

Je veux féliciter publiquement le ministre des Travaux publics d'être celui qui a mené ce projet à bien. Il est juste, à mon avis, que ce soit un ministre originaire des Maritimes qui ait accompli cette réalisation. C'est un projet, dont on parle depuis de nombreuses années. Il a été promis pour la première fois, aux élections fédérales de 1891 et bien des partis politiques ont repris cette promesse au cours des années. C'est tout à l'honneur du ministre des Travaux publics et du gouvernement d'avoir été ceux qui ont parrainé ce projet.

Ce pont durera naturellement au moins cent ans et sans doute davantage. Il aura un profond retentissement sur l'économie du Canada atlantique et sera manifestement très bénéfique pour l'Île-du-Prince-Édouard. On s'attend à une augmentation du tourisme de 25 p. 100, ce qui ne profiterait pas seulement à l'Île-du-Prince-Édouard, mais aussi à la Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Les touristes qui visitent la région veulent voir également les autres parties des provinces maritimes. J'espère qu'après leur visite à l'Île-du-Prin-

ce-Édouard, ils viendront voir les magnifiques plages de la côte sud de Nouvelle-Écosse, ainsi que les villes historiques de Lunenburg, Liverpool et Shelburne, sans oublier la ferme musée de New Ross.

Je pourrais continuer à parler des beautés de la côte sud, c'est si facile, mais je pense qu'il serait préférable que je me limite à l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland.

De toute évidence, il en résultera des avantages pour le secteur agricole et celui de la pêche. Les producteurs verront la durée et les coûts de transport réduits, ce qui profitera à tous.

On prétend, comme le disait mon collègue de Dartmouth il y a quelques minutes, que tous les habitants de l'île ne seraient pas du même avis. Il y a rarement eu autant de consultations que dans ce cas-ci. Le gouvernement provincial a même été jusqu'à tenir un référendum sur la question. Il est intéressant de noter que, selon les sondages, l'appui au projet a augmenté de plus de dix points depuis les résultats du référendum. Il est clair que les gens des provinces maritimes, et surtout de l'Île-du-Prince-Édouard, voient maintenant les avantages économiques, sociaux et culturels de ce projet.

Les avantages immédiats sont clairs aussi. Les 850 millions du projet seront dépensés à 70 p. 100 dans la région atlantique. Ce sera donc un apport énorme pour la région. On estime que les travaux créeront des emplois représentant 3 500 années-personnes. Au cours des prochaines années, nous allons avoir besoin de tous les emplois qui seront créés dans la région de l'Atlantique. Les avantages qui en découleront, notamment pour les habitants de part et d'autre du détroit, sont évidemment cruciaux.

Même s'ils ne sont pas toujours d'accord avec le gouvernement, les députés de l'Île-du-Prince-Édouard à la Chambre appuient, je crois, ce projet dans lequel ils ont investi tant d'efforts, pas autant toutefois que le ministre des Travaux publics et que le député de Cumberland-Colchester, qui a toujours été très partisan de ce projet depuis son arrivée en 1988. Si ce projet en est arrivé là, c'est aussi en partie grâce à lui.

On s'inquiète évidemment des conséquences de ce projet pour les employés des services de traversier de la compagnie Marine Atlantique. Il convient de faire remarquer que des mesures d'indemnisation appropriées seront négociées et que ces travailleurs se verront offrir les premiers la possibilité d'un emploi dans le cadre de ce projet.